



Arrêté n°SG/2023-033  
portant nomination des représentants des personnels et de l'administration à la commission consultative mixte académique de l'académie de La Réunion.

**LA RECTRICE DE LA RÉGION ACADÉMIQUE DE LA RÉUNION**

- Vu le code de la fonction publique ;
- Vu le décret 2014-05 du 19 mai 2014 relatif à la création de la commission consultative mixte académique ;
- Vu l'arrêté rectoral en date du 28 mai 2018 fixant les parts respectives de femmes et d'hommes dans la commission consultative mixte académique de l'enseignement privé de La Réunion
- Vu l'arrêté du 9 mars 2022 fixant la date des élections professionnelles dans la fonction publique de l'État
- Vu l'arrêté du 25 juillet 2022 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet des personnels relevant des ministres chargés de l'éducation nationale, de la jeunesse, de l'enseignement supérieur, de la recherche et des sports, pour l'élection des représentants des personnels aux comités sociaux d'administration, aux commissions administratives paritaires, aux commissions consultatives paritaires, au comité consultatif ministériel des maîtres de l'enseignement privé sous contrat et aux commissions consultatives mixtes pour les élections professionnelles fixées du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022 ;
- Vu le procès-verbal de la proclamation des résultats du bureau de vote électronique en date du 08 décembre 2022 ;

**ARRÊTE**

**Article 1 :**

Sont nommés en qualité de représentants des personnels à la commission consultative mixte académique compétente à l'égard de l'académie de La Réunion

**TITULAIRES**

<b>NOM Prénom</b>	<b>Corps</b>	<b>OS</b>
GIOVANNOLI Laurent	Echelle de rémunération des professeurs certifiés	SPELC
QUELAND DE SAINT PERN Raymond	Échelle de rémunération des professeurs certifiés	SPELC
HOARAU Thierry	Échelle de rémunération des professeurs agrégés	FEP CFDT LA REUNION

## **SUPPLÉANTS**

<b>NOM Prénom</b>	<b>Corps</b>	<b>OS</b>
BOURHANE-MAOULIDA Ahamada	Échelle de rémunération des professeurs de Lycée professionnel	SPELC
PAILLASSARD Annick	Échelle de rémunération des professeurs certifiés	SPELC
MOURGAPIN Sivendy	Échelle de rémunération des professeurs certifiés	FEP CFDT LA REUNION

### **Article 2 :**

Sont nommés en qualité de représentants de l'administration à la commission consultative mixte académique compétente à l'égard de l'académie de La Réunion

## **TITULAIRES**

<b>NOM Prénom</b>	<b>Corps / fonction</b>	<b>Affectation</b>
MANNES-BONNISSEAU Chantal	Rectrice de region académique de La Réunion	Rectorat
CLEMENT Maryvonne	Secrétaire Générale Adjointe	Rectorat
SCHRAPFFER Pascal	Doyen des IA-IPR	Rectorat

## **SUPPLÉANTS**

<b>NOM Prénom</b>	<b>Corps / fonction</b>	<b>Affectation</b>
POLARD Erwan	Secrétaire Général de region académique de La Réunion	Rectorat
DELL'AQUILA David	Chef de la DPES	Rectorat
JEAN Nadine	Cheffe de la DPES 2	Rectorat

### **Article 3 :**

Sont nommés en qualité de représentants des chefs d'établissement de l'enseignement privé du second degré à la commission consultative mixte académique compétente à l'égard de l'académie de La Réunion

## **TITULAIRES**

<b>NOM Prénom</b>	<b>Corps / fonction</b>	<b>Affectation</b>
PAUSE Christophe	Chef d'établissement	Lycée Privé Catholique Levasseur
BECKER Olivier	Chef d'établissement	Collège privé Saint-Michel
ELLY Chandra	Chef d'établissement	Collège Privé Sainte-Geneviève

## **SUPPLÉANTS**

<b>NOM Prénom</b>	<b>Corps / fonction</b>	<b>Affectation</b>
ALEZAN Véronique	Cheffe d'établissement	Lycée Professionnel Catholique STE SUZANNE
WIKART Marie-Line	Cheffe d'établissement	Collège Privé Marthe Robin
LEPICIER Jacky	Chef d'établissement	Enseignement Scolaire Saint-Charles

**Article 4 :**

L'arrêté du 22 septembre 2022 portant nomination des représentants des personnels, des représentants des chefs d'établissement de l'enseignement privé du second degré et des représentants de l'administration est abrogé.

**Article 5 :**

Le secrétaire général de région académique est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le 14/04/2023,

Pour la rectrice et par délégation  
La secrétaire générale adjointe

SIGNÉ  
Maryvonne CLEMENT